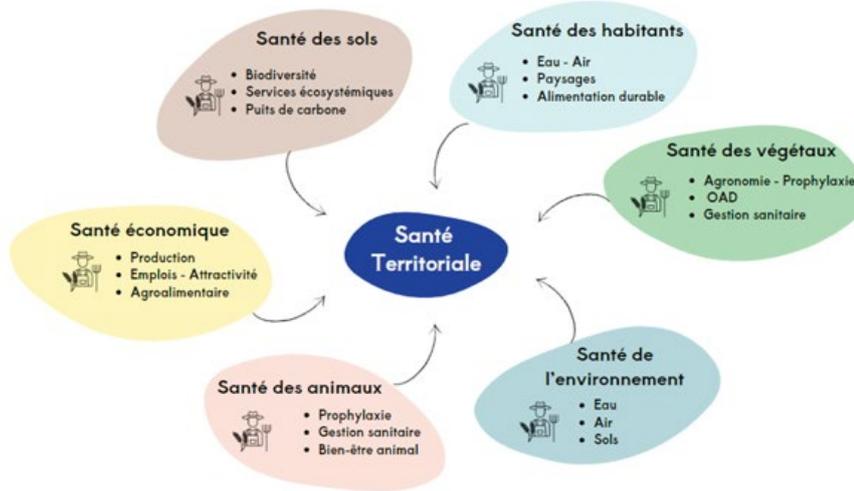


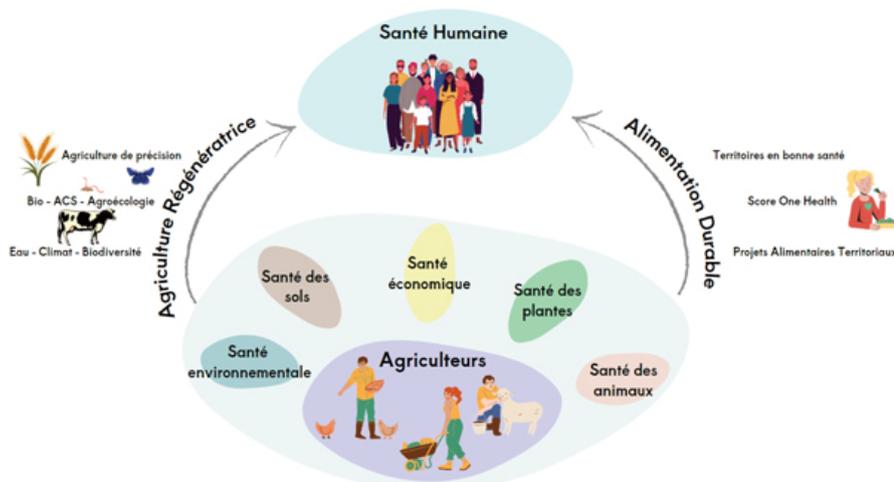
AGRICULTEURS ET SANTÉ D'UN TERRITOIRE



ONE HEALTH / UNE SEULE SANTÉ : AUGMENTÉE, TERRITORIALE, AVEC LES AGRICULTEURS (FÉVRIER 2024)

Proposition 2. Encourager les acteurs de la chaîne alimentaire à produire et fournir une alimentation durable à l'échelle territoriale comme levier de prévention/santé des habitants et de santé économique du territoire, notamment sur la base de Projets alimentaires territoriaux (PAT) pertinents et durables. **Accompagner la transition des agriculteurs vers de bonnes pratiques d'élevage et de cultures** (pratiques agroécologiques, agriculture bas-carbone, régénératrice, de conservation des sols, bien-être animal, élevage durable...) à l'aide de formation et de Paiements pour services de santé publique, sortes de Paiements pour services environnementaux élargis à ces objectifs, par les autorités de santé publique.

AGRICULTEURS ET ONE HEALTH



ONE HEALTH / UNE SEULE SANTÉ : AUGMENTÉE, TERRITORIALE, AVEC LES AGRICULTEURS (FÉVRIER 2024)

Proposition 3 : Accélérer l’inventaire, l’interopérabilité et le traitement des données pour mieux prévoir et gérer les risques sanitaires en croisant les données de surveillance de toutes les santés (humaine, animale, végétale, des sols, sécurité sanitaire des aliments, qualité des eaux et de l’air, état de la biodiversité) au niveau territorial. Encourager l’adoption d’outils de l’agriculture et d’élevage de précision dans ce cadre.

Proposition 4 : Mettre en cohérence la réglementation et les études d’impact (environnemental, sur les organismes et les populations) **des molécules utilisées en santé humaine** (médicaments, huiles essentielles, compléments alimentaires...) **avec celles utilisées en santé animale** (médicaments, antibiotiques, compléments alimentaires, huiles essentielles...) **et végétale** (produits phytosanitaires, biosolutions). Mettre à niveau les obligations entre usages professionnels et usages privés des produits de santé (produits phytosanitaires, antibiotiques...) et des pratiques (nutrition, bien-être animal).

Proposition 5 : Former toutes les générations sur la base de faits scientifiques, intégrant l’approche bénéfiques/risques et la distinction risque/danger. Les armer pour acquérir des réflexes de bon sens pour prendre soin de soi (en particulier avec la nutrition et l’alimentation durable comme facteur de prévention), des animaux, des végétaux et de leur environnement.



Retrouvez l’intégralité de la Note One Health/Une seule santé : augmentée, territoriale, avec les agriculteurs : <https://www.agridees.com/notes/one-health-une-seule-sante-augmentee-territoriale-avec-les-agriculteurs/>